



Le Président

Nîmes, le 26 AOÛT 2019

Direction Générale
Adjointe Développement
Et Cadre de Vie

Direction de
L'Attractivité du
Territoire et de l'Habitat

Service Aménagement
du Territoire
et Collectivités

Affaire suivie par
Christophe DUMAS
Réf : CD/CD/2019/n°
Tél. 04 66 76 77 54
Fax 04 66 76 36 70

Objet :
Avis du Département
1^{ère} Modification du PLU

Monsieur le Maire,

Le projet de 1^{ère} modification du PLU décidé par votre Conseil municipal, conformément à l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme, m'a bien été transmis avant l'ouverture de l'enquête publique.

J'ai bien pris note que cette modification concerne pour l'essentiel la création d'un sous-secteur visant à permettre une résidence Senior dans le futur quartier Sud Canal.

Compte tenu du dossier fourni, j'ai l'honneur de vous transmettre l'avis favorable de l'Administration départementale. Je note toutefois que ce projet qui relève d'investissements privés ne s'inscrit pas dans une démarche sociale de prise en charge du vieillissement des résidents. Je vous demande de bien vouloir adresser copie au commissaire enquêteur.

Je vous invite à me faire parvenir un exemplaire du PLU de votre commune, modifié au format CD-Rom, Clé USB ou lien de téléchargement.

Le Service Aménagement du Territoire et Collectivités, en charge de la coordination des interventions en matière d'urbanisme au niveau de l'Administration départementale, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Monsieur Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire
Place Georges Clémenceau
30300 BEAUCAIRE

Pour le président du Conseil Départemental du Gard
et par Délégation
La vice-présidente

Françoise LAURENT - PERRIGON